



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Le Député de l'Allier.

Secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Maire honoraire du Vernet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Vichy, le
GC/CP/SF

28 OCT. 2016

Monsieur,

Vous avez bien voulu vous associer à la pétition de la Ligue de défense des conducteurs s'agissant d'un soutien à l'amendement de mon collègue Frank Marlin visant à la suppression des crédits consacrés à l'achat de nouveaux radars automatiques en modifiant l'article 21 du projet de loi de finances pour 2017 qui relève le plafond de recettes de la section « Contrôle automatisé » du compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » de 10 M€, le plafond de recettes de cette section passant ainsi de 239 M€ à 249 M€.

Si je saisis l'argumentaire développé par mon collègue, il n'en reste pas moins que le gouvernement fait application, dans ce texte, de décisions prises lors du comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015. Il s'agit notamment d'augmenter les contrôles sur les zones où les accidents sont particulièrement fréquents et où la vitesse est aujourd'hui peu contrôlée : chantiers routiers et réseau secondaire hors agglomération.

Ces décisions relèvent du pouvoir réglementaire et non du Parlement et il conviendrait plutôt, en cas d'opposition à cette politique, de la combattre au moment du choix des grandes orientations et non quand, logiquement, elles sont mises en œuvre. Je reconnais à mon collègue Marlin cette constance dans son engagement mais force est de constater que la sécurité routière étant rattachée à la politique d'ordre public, donc à l'exécutif, le Parlement a dès lors peu d'influence sur les orientations prises.

Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations les meilleures.



Gérard CHARASSE

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS • 03200 VICHY • TÉL. : (33)4.70.97.14.50 • FAX : (33)4.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ • 75355 PARIS CEDEX 07 SP • TÉL. : (33)1.40.63.73.05/06 • FAX : (33)1.40.63.78.75
WWW.CHARASSE.NET • WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR • PERMANENCEPARLEMENTAIRE.CHARASSE@ORANGE.FR